



Compte-rendu
GROUPE DE TRAVAIL URBANISME
Du 25 juin 2009
à la Mairie de Moyon

Etaient présents :

Mesdames : Jeannine FULCHIN (Magnières), Elisabeth KLEIN (Haudonville) et Aurélie VAUTRIN (Gerbéviller) ;

Messieurs : François GUERIN et Claude ANDRE (Vathiménil), Dominique DENIS (Moriviller), Luc BONACCINI (CAUE54), Michel FULCHIN (Magnières), Bernard JULIEN (Moriviller), Claude MAIRE (Haudonville), Pierre MANGEOLLE (Vallois), Camille THOMASSIN (Moyon), Laurent GELLENONCOURT et Joël DONATIN (Xermaménil),

Excusés : François GENAY, Jeanne VIRIAT, Elisabeth HENRY et Sébastien LITAIZE

Assistait également à la réunion : Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

1. Suivi des dossiers sur les bilans énergétiques

- ➔ Laurent GELLENONCOURT explique que depuis le lancement de l'opération, le 1^{er} avril 2009, 10 dossiers ont été complétés, 8 visites réalisées et 3 restitutions effectuées.
- ➔ Les bénéficiaires semblent satisfaits après la restitution.
- ➔ Vincent LÉTICHE présente ensuite rapidement un exemple d'étude déjà réalisée. Plusieurs commentaires sont réalisés par les membres du groupe de travail :
 - Le besoin d'associer le CAUE lors du retour de l'étude : sur des points comme la réalisation d'une isolation par l'extérieur ou la pose de chauffe eau solaire, le CAUE pourrait apporter un appui technique intéressant. Luc BONACCINI indique être prêt à participer à cette démarche si elle est souhaitée par la communauté de communes et les propriétaires.
 - Le coût des travaux à réaliser : le bureau d'études n'indique pas dans l'étude de coût des travaux. Il a été choisi de donner des indications sur les résultats techniques des matériaux plutôt que sur les coûts. D'un matériau à l'autre, les prix varient en effet fortement. L'Espace Info Energie (EIE) pourra également donner des estimations selon les matériaux choisis par les bénéficiaires (notamment lors de ses permanences mensuelles à Gerbéviller).

2. Organisation d'un groupement de commandes pour les diagnostics énergétiques des communes

- ➔ Laurent GELLENONCOURT rappelle que le Grenelle de l'Environnement a confirmé le rôle d'exemplarité des collectivités en ce qui concerne le développement durable. Ce rôle est rendu obligatoire pour les collectivités dans plusieurs domaines, dont les économies d'énergies et l'accessibilité.
- ➔ Le projet de territoire
- ➔ Par ailleurs, la plupart des partenaires financiers conditionnent aujourd'hui leurs aides à la réalisation d'efforts particuliers dans ces domaines.

→ Un résumé des obligations pour les communes est ensuite présenté :

→ **Economies d'énergie :**

- Obligation d'afficher les étiquettes énergie des bâtiments publics de plus de 1 000 m² **avant le 2 janvier 2008.**
- « Tous les bâtiments de l'État et de ses établissements publics seront soumis à un audit **d'ici à 2010**. L'objectif est, **à partir du diagnostic** ainsi établi, **d'engager leur rénovation d'ici à 2012** avec traitement de leurs surfaces les moins économes en énergie » - *extrait du projet de Loi Grenelle adopté le 21 octobre 2008 par l'Assemblée*

→ **Accessibilité :**

▪ **Voirie, espace public, transport :**

- **Avant le 23 décembre 2009**, toutes les communes doivent mettre en place un **plan de mise en accessibilité** pour la voirie et l'aménagement des espaces publics. Ce plan est une programmation de la collectivité pour organiser la mise aux normes.

▪ **Etablissements recevant du public (ERP) :**

- **Bâtiments neufs** : accessibilité pour tous les handicaps à tous les locaux ouverts au public
- **Bâtiments existants – catégories 1 à 4** (pouvant recevoir + de 200 personnes en même temps) :
 - réalisation d'un diagnostic d'accessibilité avant le 1^{er} janvier 2011
 - mise aux normes d'accessibilité de tous les locaux ouverts au public **avant le 1^{er} janvier 2015**
- **Bâtiments existants - catégorie 5** (pouvant recevoir jusqu'à 200 personnes en même temps) : **mise en accessibilité d'une partie du bâtiment où peut être fourni l'ensemble des prestations avant le 1^{er} janvier 2015**

→ **Quelle aide peut apporter la CCM ?**

- Suite à ces discussions, le groupe de travail souhaite proposer un groupement de commandes aux communes qui souhaitent réaliser des audits ou diagnostics :
 - Audit énergétique des bâtiments communaux
 - Diagnostic d'accessibilité
- En parallèle, la communauté de communes pourra servir de relais de l'information sur les aides existantes sur ce sujet. Actuellement, une aide est possible de l'ADEME et du Conseil Régional pour les communes sur les audits énergétiques : 70 % du coût des audits.

3. **Questions diverses : l'eau**

- La communauté de communes est impliquée dans de nombreux projets liés à l'eau : le programme de restauration de la Mortagne et de ses affluents, des animations avec les écoles sur le thème de l'eau,...
- En 2010, il est prévu qu'une fête de l'eau soit organisée. Chaque groupe de travail est invité à réfléchir sur l'apport qu'il peut fournir sur le thème. Des animations et actions auront alors lieu jusqu'à la date de la fête.
- Pour le groupe « habitat/urbanisme », plusieurs pistes sont évoquées :
 - L'assainissement,

- Les récupérateurs d'eau : la communauté de communes peut être le relais des aides existantes (crédits d'impôt, du Conseil Régional, conseils du CAUE,...),
 - L'utilisation de l'eau dans la maison : en lien avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, une information aux habitants ou des conférences peuvent être effectuées,
 - La production de l'eau : le syndicat Euron-Mortagne et les communes non adhérentes au syndicat pourraient réaliser des informations ou conférences sur la production d'eau,
 - Pour la prochaine réunion, des éléments de réflexion seront amenés, notamment sur les récupérateurs d'eau.
- ➔ Analyse du dossier de demande de subvention de Mme COSNUAU de Gerbéviller pour un ravalement de façade :
- Le dossier est conforme à l'étude réalisée par le CAUE54 et au règlement de la communauté de communes.
 - Coût des travaux pour les façades visibles de la rue : 6 602 € HT (plafonds : 6 000 €).
 - Le groupe de travail décide d'accorder une aide de 720 €.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Urbanisme »
- membres du Bureau
- communes